



PLANNING DES ASTREINTES DU MOIS DE MAI 2018

Conformément aux délibérations n° 02/11 du 07 janvier 2011, n° 2011-047/RH du 1^{er} juin 2011 et 2012-04/RH du 11 janvier 2012, vous trouverez ci-après le planning relatif aux astreintes.

Service concerné	Du lundi 07/05 au dimanche 13/05	Du lundi 14/05 au dimanche 20/05	Du lundi 15/05 au dimanche 21/05	Du lundi 21/05 au dimanche 27/05	Du lundi 28/05 au dimanche 03/06	Missions durant les astreintes
POLICE MUNICIPALE	M. CASTRIEN Olivier 07 88 87 33 35 Mme JOSEPH Méline 0694 241 078	M. CHOCHO Olivier 0694 405 608 M. BABOUL Yohan 0694 241 078	M. CASTRIEN Olivier 07 88 87 33 35 M. GAMER Stéphane 0694 241 078	M. CHOCHO Olivier 0694 405 608 Mme JOSEPH Méline 0694 241 078	M. CHOCHO Olivier 0694 405 608 M. BABOUL Yohan 0694 241 078	Toutes missions de police municipale

Vous devez **impérativement** durant la période d'astreinte, être joignable et à proximité de votre lieu de travail en cas d'intervention.

AMPLIATION A : POMPIERS - GENDARMERIE – MEDECIN